

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

HAUT COMITE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES

COMITÉ TECHNIQUE INTERMINISTÉRIEL D'APPUI



Unité – Travail – Progrès

TERMES DE REFERENCE DES RENCONTRES DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS SOCIOPOLITIQUES NATIONAUX

*« Rénover les institutions, en vue de renforcer la démocratie, l'unité nationale et la stabilité, gages d'un progrès socioéconomique irrésistible. »
(SEM IDRIS DEBY ITNO).*

--- Mai 2017 ---

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le programme politique sur la base duquel le Président de la République a été réélu le 10 avril 2016 a annoncé de profondes réformes institutionnelles destinées à renforcer la démocratie, à améliorer le fonctionnement de l'Etat et à moderniser les institutions en les adaptant aux réalités tchadiennes. La mise en œuvre de ces réformes a été confiée à un Haut Comité mis en place par le Décret N°681/PR/PM/2016 du 25 octobre 2016.

Ce Haut Comité est appuyé par le Comité Technique Interministériel mis en place par arrêté n°188/PR/PM/2017 du 18 janvier 2017. Il a pour rôle essentiel de :

- faire des propositions techniques en matière des réformes institutionnelles ;
- élaborer les projets de textes et les documents de travail se rapportant aux réformes ;
- donner des avis techniques au Haut Comité pour toutes les questions liées à une meilleure conduite du processus ;
- proposer toutes les actions susceptibles de faciliter la mise en œuvre des réformes envisagées ;
- proposer le cadre organisationnel du Forum National.

Conformément aux vœux du Chef de l'Etat qui souhaite la participation de tous à ce processus de réformes, le Comité Technique Interministériel entend rencontrer toutes les forces politiques, économiques, sociales et culturelles résidant à N'Djaména afin de recueillir, en amont, des propositions à soumettre aux discussions du Forum National où elles seront représentées.

Six missions du Comité Technique silloneront au même moment, les 23 régions du pays pour y organiser les mêmes concertations avec les tchadiennes et les tchadiens des provinces. Nos frères de la diaspora peuvent également apporter leurs contributions au Comité par tous les moyens appropriés dont ils disposent.

Grâce à ces rencontres, les avis de toutes les sensibilités du pays seront pris en compte pour que les résolutions qui sortiront du Forum soient une œuvre véritablement nationale.

II. LES OBJECTIFS VISES

L'objectif global de la concertation est d'associer toutes les forces vives de la nation au processus de réformes en vue de recueillir leurs contributions pouvant aider à renforcer la démocratie, l'état de droit, l'unité nationale, la stabilité, bref, le développement harmonieux du Tchad.

De façon spécifique, il s'agira de :

- partager la vision des réformes ;
- recevoir les critiques, les commentaires et les propositions ;
- sensibiliser les forces vives ;
- associer tous les acteurs à la réflexion sur les réformes ;
- obtenir l'adhésion de tous aux réformes.

III. LES ACTIVITES A MENER

Elles concernent à la fois le Comité Technique Interministériel et les groupes-cibles.

Le Comité Technique Interministériel doit :

1. envoyer des invitations accompagnées des présents TDR à chaque groupe ciblé ;
2. organiser des rencontres d'échanges avec chaque groupe cible selon un calendrier qui sera rappelé dans les lettres d'invitation ;
3. rédiger le compte-rendu de chaque rencontre ;
4. classer les propositions selon les thèmes contenus dans la feuille de route du Comité et les transmettre immédiatement aux sous-groupes concernés pour leur intégration dans l'analyse globale.

Le groupe cible doit :

1. se réunir dès la réception de l'invitation et des TDR pour travailler sur les questions suivantes liées aux différents domaines de réforme envisagée.
 - a. Quelle est la forme de l'Etat qui convient le mieux aux réalités tchadiennes ? Justifiez votre choix.
 - b. Quels sont les niveaux de découpage administratif qui vous semblent superflus et qu'il faudrait supprimer ? Lesquels sont indispensables pour un bon fonctionnement du pays ? Combien de régions sont-elles raisonnables pour le bon fonctionnement du pays ?
 - c. Qu'est-ce qu'il faut concrètement faire pour promouvoir les femmes et les jeunes afin qu'ils participent pleinement à la gestion publique ?
 - d. Combien de Députés sont nécessaires pour le pays ? Et la durée de leur mandat ? Quelle doit être la circonscription électorale pour les Députés ? Faut-il ressusciter le SENAT ? Si oui, dans quel format ?
 - e. Comment faire pour avoir une justice réellement indépendante et efficace au Tchad ? Que faire pour que la justice sévisse réellement contre les auteurs des détournements publics ?
 - f. Quelles sont les grandes institutions qui sont indispensables et celles qu'il faut supprimer ou réaménager ?
 - g. Quelles sont les actions concrètes à mener, des textes à adopter, des institutions ou administrations à créer pour qu'il y ait véritablement la stabilité, l'état de droit, la bonne gouvernance, l'unité nationale, l'autorité de l'Etat et la paix au Tchad ?
 - h. Quel est le mandat idéal pour le Chef de l'Etat ? Doit-on garder ou changer la nature du régime actuel (parlementaire ou présidentiel) ?
 - i. Quel est le meilleur cadre d'organisation des élections qu'il faut mettre sur pied ?
2. faire une synthèse écrite des réponses à remettre au Comité Technique lors de la rencontre ;
3. désigner un porte-parole du groupe pour la présentation de la synthèse ;
4. s'apprêter à répondre aux questions éventuelles des journalistes après la rencontre.

NB: Les réponses doivent tenir compte de la diminution constante de nos ressources et des besoins fondamentaux de plus en plus croissants pour la survie de notre peuple.

IV. LES RESULTATS ATTENDUS

1. toutes les forces vives de la nation sont consultées ;
2. la vision des réformes telles qu'envisagées par le Chef de l'Etat est connue et diversement appréciée ;
3. les avis, les critiques, les contributions et propositions sont recueillis sur les différentes thématiques des réformes (forme de l'Etat, régime parlementaire, promotion de la femme et des jeunes, réformes judiciaires, révision des textes ayant des incidences sur les libertés publiques, réaménagement des grandes institutions, autres réformes dans le sens de la consolidation de la paix, de l'unité nationale, de la stabilité, de l'état de droit et de la bonne gouvernance, organisation du Forum National) ;
4. l'adhésion de la majorité des populations au processus des réformes est suscitée ;
5. l'idée du Forum National est acceptée.

V. LES GROUPES CIBLES

A l'intérieur de chaque sous-groupe, le Comité Technique rencontrera les coordinations, les regroupements, les coalitions, les bureaux,...

- 1. Le groupe Politique**
 - a. les partis politiques de la Majorité
 - b. les partis politiques de l'opposition
 - c. les élus locaux
 - d. les chefs traditionnels
 - e. les organisations de la presse
 - f. les forces de défense et de sécurité
- 2. Le groupe Economique**
 - a. le Patronat (CNPT)
 - b. la Chambre de Commerce (CCIAMA)
 - c. les Ordres socioprofessionnels
 - d. les établissements de crédit et de micro finance
 - e. les producteurs ruraux
 - f. les transporteurs
- 3. Le groupe Social**
 - a. les syndicats
 - b. les ADH
 - c. le CSAPR
 - d. les couches vulnérables
- 4. Le groupe Culturel**
 - a. les organisations des artistes
 - b. les organisations des femmes
 - c. les organisations religieuses des jeunes
 - d. les organisations laïques des jeunes
 - e. les chefs religieux

VI. LES ORGANISATEURS DES RENCONTRES

Les concertations se tiendront dans la salle de réunion du SGG (ancien bureau du Premier Ministre) sous la direction des membres de la Coordination :

1. **Dr ABDOULAYE-SABRE FADOUL**, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, chargé des Réformes, Président du Comité Technique ;
2. **Pr AHMAT MAHAMAT HASSAN**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, 1^{er} vice-président du Comité Technique ;
3. **Député ALI KOLOTOU TCHAIMI**, Président du Groupe parlementaire MPS, 2^{ème} vice-président du Comité Technique ;
4. Monsieur **HASSAN AHMAT PATCHA**, Ministre Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement ;
5. Monsieur **MOUTA ABAKAR TOUA**, Coordonnateur Général de la Cellule de la Législation Bilingue et des Conseils/SGG, Rapporteur du Comité Technique ;
6. Me **NADJI MADOU**, Conseiller du Premier Ministre en charge des Réformes, membre du Comité Technique ;
7. Mme **SYLVIANE NGARDOUM**, magistrat, membre du Haut Comité;
8. Général **MAHAMAT YAYA OKI DAGACHE**, membre du Comité Technique ;
9. Monsieur **DAYANG MENWA ENOCH**, Conseiller du Ministre SGG.

VII. LA DUREE DE LA MISSION

Cette mission de consultation prendra fin avec la rencontre de tous les acteurs sociopolitiques concernés.

Fait à N'Djamena, le 02 Mai 2017

**Le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement
Chargé des Réformes
Président du Comité Technique**

Dr ABDOULAYE-SABRE FADOUL

